

Situation en Bosnie-Herzégovine - Motion du Conseil Municipal

M. JACQUEMIN : Je vous propose, Monsieur le Maire, une motion sur la situation en Bosnie :

«Le Conseil Municipal de Besançon, réuni en séance le 14 décembre 1992 :

- exprime son émotion face à la dégradation de la situation en Bosnie et particulièrement à Sarajevo, dont toutes les voies d'accès sont coupées,

- apporte son soutien plein et entier à toutes les initiatives locales, régionales et nationales sur le plan humanitaire, tout en s'interrogeant sur les possibilités réelles d'acheminement des aides de toute nature (médicaments, vivres, etc.),

- demande aux autorités gouvernementales et européennes de tout mettre en œuvre sur le plan politique et diplomatique pour rendre à nouveau possible l'acheminement de cette aide sans laquelle plusieurs milliers de vies d'enfants et de femmes sont menacées dans les prochaines semaines».

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : On ne peut qu'être d'accord avec cela. Cela ne règlera pas la question mais je crois qu'effectivement on peut prendre position positivement sur les termes de cette motion, je vous en remercie. Cette motion est adoptée à l'unanimité.